



# CHARTRE D'ACCESSIBILITÉ ET D'ACCUEIL DU HANDICAP

---

*Centre de Formation d'Apprentis — Besth Académie*

ZAC Montplaisir, 51 rue Isaac Newton — 81000 Albi, France  
05 63 42 73 67 • [info@besth-academie.fr](mailto:info@besth-academie.fr) • [www.besth-academie.fr](http://www.besth-academie.fr)

# Notre politique d'accessibilité

La présente charte expose les modalités selon lesquelles Besth Académie garantit l'accessibilité de son offre de formation et de son activité de Centre de Formation d'Apprentis (CFA) aux stagiaires et apprentis en situation de handicap, dans le respect de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et du référentiel national qualité Qualiopi (indicateurs 24 à 27).

Besth Académie — SAS ESBC, organisme de formation certifié Qualiopi et Centre de Formation d'Apprentis, spécialisé en esthétique, coiffure et spa/bien-être (CAP, BP, BTS Métiers de l'Esthétique-Cosmétique-Parfumerie options A et B, titre RNCP « Praticien Spa » n°40878 en partenariat ELIOP/Formatives). Directrice : Émilie Sobaniec.

## Nos engagements généraux

Besth Académie porte une politique d'accueil humaine, pragmatique et dimensionnée à la taille de l'organisme, fondée sur l'écoute individuelle. Nous nous engageons à :

- Accueillir et écouter chaque candidature ou demande d'une personne en situation de handicap, sans discrimination, dès le premier contact (positionnement, entretien, candidature CAP/BP/BTS/RNCP) ;
- Informer clairement, dans nos supports (dossier de candidature, livret d'accueil, site internet), du niveau d'accessibilité réel de nos locaux et de nos formations ;
- Adapter, dans la mesure du possible, nos méthodologies pédagogiques, nos supports et nos modalités d'évaluation aux besoins spécifiques identifiés ;
- Sensibiliser l'ensemble de l'équipe pédagogique et administrative à l'accueil des publics en situation de handicap ;
- Diffuser la présente charte dans un espace accessible à tous, afin d'informer apprenants, familles, entreprises et personnels des engagements pris.

### Ton référent handicap

Contact : Émilie Sobaniec — 05 63 42 73 67 — [info@besth-academie.fr](mailto:info@besth-academie.fr)

N'hésite pas à le/la solliciter dès le début de ta formation afin d'anticiper au mieux les aménagements nécessaires.

# Vocabulaire de l'accessibilité

---

« **Accessibilité** » : conception des locaux, équipements, supports pédagogiques et services permettant à toute personne, y compris en situation de handicap permanent ou temporaire, d'accéder librement et en sécurité à la formation, dans les conditions les plus adaptées à sa situation.

« **Personne en situation de handicap (PSH)** » : toute personne dont la participation à la vie sociale ou professionnelle est limitée en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant (article L. 114 du code de l'action sociale et des familles).

« **Apprenti / stagiaire** » : toute personne physique engagée dans un parcours de formation auprès de Besth Académie, sous statut d'apprenti (contrat d'apprentissage), de stagiaire de la formation professionnelle continue, ou d'élève sous statut scolaire.

« **Aménagement raisonnable** » : mesure appropriée, ne représentant pas une charge disproportionnée pour l'organisme, permettant à une personne en situation de handicap d'accéder à la formation, d'y participer et d'obtenir la certification visée dans des conditions équivalentes aux autres apprenants.

# Accessibilité des locaux et des plateaux techniques

---

Besth Académie dispense ses formations en présentiel, au sein de ses locaux d'Albi, comprenant salles de cours théoriques et plateaux techniques dédiés à la pratique de l'esthétique, de la coiffure et du spa (dont le salon-école « Le Salon Signature »).

## État des lieux à vérifier

L'accessibilité physique des locaux (accès de plain-pied ou par ascenseur, largeur des circulations, sanitaires adaptés, hauteur des postes de travail) doit être documentée poste par poste avant diffusion de cette charte, comme l'exige Qualiopi. Un diagnostic simple avec la mairie d'Albi ou Cap Emploi permettra de formuler cette mention avec exactitude. Dans l'attente, ne pas affirmer une accessibilité totale si elle n'est pas vérifiée.

Les activités pratiques d'esthétique, de coiffure et de spa impliquent des postures spécifiques (station debout prolongée, gestes fins et répétés, manipulation de produits chimiques et cosmétiques). Besth Académie s'engage à étudier, avec chaque apprenant concerné, les adaptations envisageables : hauteur et inclinaison des tables et fauteuils, temps de pause supplémentaires, matériel ergonomique, adaptation des protocoles pour les personnes allergiques à certains produits, ou en situation de handicap moteur, sensoriel ou de trouble DYS.

# Accessibilité pédagogique

---

Par défaut, Besth Académie s'engage à :

- Proposer des supports pédagogiques utilisant un contraste suffisant, une police agrandie et lisible, et un vocabulaire précis, en particulier pour les personnes malvoyantes ou porteuses de troubles DYS ;
- Adapter la présentation des référentiels et plannings à l'aide de cartes mentales, de codes couleurs et de reformulations, pour les apprenants qui en ont besoin ;
- Étudier, au cas par cas, la mise à disposition de la transcription écrite des contenus oraux, ou audio des contenus écrits ;
- Adapter les modalités d'évaluation et de certification (tiers-temps, secrétariat, formats adaptés) en lien avec les organismes certificateurs (CAP, BP, BTS, RNCP Praticien Spa) et selon leurs propres règles d'aménagement d'examen ;
- Sensibiliser les formateurs intervenant en cours théoriques et sur plateau technique aux adaptations pédagogiques à mettre en œuvre.

# Avant, pendant et après la formation

---

## En amont de la formation

- Recevoir et écouter les besoins spécifiques exprimés par le candidat, lors du positionnement ou de l'entretien de candidature, et évaluer avec lui les aménagements envisageables ;
- Informer le candidat des conditions réelles d'accessibilité des locaux et des plateaux techniques ;
- Se mettre en lien, pour les candidats en contrat d'apprentissage, avec le référent handicap de l'entreprise d'accueil et/ou de l'OPCO afin de coordonner les démarches ;
- Orienter le candidat vers les partenaires du territoire compétents (MDPH du Tarn, Cap Emploi Tarn, Agefiph Occitanie) ;
- Évaluer avec l'équipe pédagogique la faisabilité des ajustements matériels et pédagogiques nécessaires avant le début de la formation.

## Pendant la formation

- Assurer l'accueil et le suivi individualisé de l'apprenant en situation de handicap, avec un point d'étape régulier avec le référent handicap ;
- Coordonner, avec l'entreprise d'accueil et son référent handicap le cas échéant, la mise en œuvre et le suivi des aménagements convenus ;
- Ajuster si nécessaire ces aménagements en cours de parcours, en concertation avec l'apprenant et l'équipe pédagogique ;
- Garantir la confidentialité des informations médicales ou personnelles communiquées.

## À l'issue de la formation

- Réaliser, avec l'apprenant et l'équipe pédagogique, un bilan individuel du parcours et des aménagements mis en œuvre ;
- Recueillir le retour d'expérience de l'apprenant afin d'améliorer en continu l'accueil des futurs apprenants en situation de handicap ;
- Valoriser, avec l'accord de la personne concernée, les enseignements tirés pour l'ensemble de l'équipe pédagogique.

# Réseau de partenaires du territoire

Besth Académie s'engage à coopérer avec les partenaires locaux et régionaux suivants, identifiés à ce jour, pour l'accompagnement de ses apprenants et stagiaires en situation de handicap :

| Organisme                                           | Mission                                                                                     | Coordonnées                                                                                                                                                                          |
|-----------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| MDPH / Maison de l'Autonomie du Tarn                | Reconnaissance du handicap, RQTH, cartes, prestations de compensation                       | 10 rue des Trois Tarn, BP 10055, 81027 Albi Cedex 9 — 05 81 27 70 07 — <a href="mailto:contact.mda@tarn.fr">contact.mda@tarn.fr</a> — <a href="http://mda.tarn.fr">mda.tarn.fr</a>   |
| Cap Emploi Tarn (AIPTH)                             | Accompagnement vers et dans l'emploi/l'apprentissage des personnes en situation de handicap | 17 rue Gabriel Compayré, 81000 Albi — 05 63 49 29 49 — <a href="mailto:accueil@capemploi81.com">accueil@capemploi81.com</a> — <a href="http://capemploi-81.com">capemploi-81.com</a> |
| Agefiph Occitanie (site de Toulouse)                | Aides financières et techniques à la formation, l'emploi et le maintien en poste            | 17 boulevard de la Gare, BP 95827, 31505 Toulouse — 0 800 11 10 09 (n° vert) — <a href="mailto:occitanie@agefiph.asso.fr">occitanie@agefiph.asso.fr</a>                              |
| Référents handicap des OPCO / entreprises d'accueil | Orientation des apprentis en contrat, montage des dossiers d'aménagement                    | Coordonnées transmises au cas par cas selon l'OPCO et l'entreprise d'accueil de l'apprenti                                                                                           |

## À jour au 14 juillet 2026

Les coordonnées ci-dessus sont à vérifier une fois par an (mise à jour Qualiopi) sur [mda.tarn.fr](http://mda.tarn.fr), [capemploi-81.com](http://capemploi-81.com) et [agefiph.fr/occitanie](http://agefiph.fr/occitanie).

# Diffusion de la charte

---

La présente charte est portée à la connaissance de l'ensemble des apprenants, stagiaires, familles, entreprises partenaires et personnels de Besth Académie par les moyens suivants :

- Publication sur le site internet besth-academie.fr et sur la plateforme qualité Digiforma ;
- Affichage dans les locaux de Besth Académie, à Albi.

**Fait à Albi, le 14 juillet 2026**

Pour Besth Académie,

**Émilie Sobaniec** — Directrice et référente handicap